



## INTERSYNDICALE PERSONNELS DE L'ENVIRONNEMENT

Fonctionnaires et contractuels de l'ONCFS, ONEMA, Parcs Nationaux, Conservatoire du Littoral, Agence des Aires Marines Protégées, ATEN, PNF, EPMP

# Plateforme intersyndicale de revendications PERSONNELS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS ENVIRONNEMENT

Ces revendications sont portées par l'Intersyndicale de l'Environnement pour l'ensemble des personnels des établissements publics, contractuels, ATE & TE, fonctionnaires détachés ou en PNA, affectés à des missions administratives ou techniques, qui œuvrent pour la biodiversité : ONCFS, ONEMA, Parcs Nationaux, Conservatoire du Littoral, Agence des Aires Marines Protégées, ATEN, PNF, EPMP (établissement public du marais poitevin).

## La loi Biodiversité a été publiée au JO cet été... Mais concrètement ?

**Nous demandons que la création de l'AFB s'accompagne de moyens humains et d'interventions supplémentaires !** Au lieu des 1080 postes (somme des emplois actuels des 4 entités fusionnées ONEMA, AAMP, PNF, ATEN), **il en faudrait 2000 d'ici 4/5 ans.** Car les missions données à l'AFB augmentent encore... Ce n'est pas la cinquantaine d'emplois supplémentaires en 2017 pour l'AFB, annoncés il y a quelques jours par Madame Royal, qui répond au problème, **alors qu'elle veut supprimer encore 500 emplois au MEEM en 2017 notamment dans les DREAL et DDT(M) et des dizaines d'autres dans les Agences de l'eau ou à l'ONCFS !**

**Nous demandons que les directions régionales et services de terrain de l'AFB soient installés et renforcés dans tous les territoires** (dont la grande majorité demeure sous-dotés en personnel, sans oublier l'Outre-Mer et les Parcs marins). On prend le chemin inverse puisque Mme Pompili veut déjà « *tout mettre en commun, sauf la police* » entre l'AFB et les conseils régionaux, dans des ARB à créer selon la bonne volonté des présidents de région, mais sans moyens supplémentaires, sans garanties pour les personnels, sans aucun cadrage national...

## **POUR LES AGENTS ET LEURS MISSIONS :**

### **Effectifs, conditions de travail, missions... : dégradation généralisée !**

Dans les missions eau et biodiversité, nous subissons ces dernières années des **baisses d'effectifs à l'opposé des discours ministériels !** La création de nouveaux établissements s'est réalisée par « redéploiement », alors que les missions et « priorités » ne cessent d'augmenter. Et la « mutualisation » est déclinée à tous niveaux (sièges, DIR, SD, antennes ...) avec l'AFB ou hors AFB. Tout ceci **dégrade nos conditions de travail**, nourrit la précarité (CDD, « hors plafond », fin des détachements) et augmente les risques psychosociaux.

Et cela **porte atteinte aux missions de protection de la biodiversité et des milieux aquatiques**, au renouvellement des compétences et au déroulement des carrières. Alors que les inspecteurs de l'environnement sont parfois insultés ou menacés, des préfets, les directions, voire leur ministre, ne sont pas à la hauteur de l'intérêt général, et préfèrent parler de chartes comportementales...

## **POUR LES CONTRACTUELS :**

- Un droit d'option de titularisation pour TOUS les contractuels des établissements publics (CDD et CDI) à des conditions décentes
- L'application sans délai du quasi statut commun avec Cdisation des CDD, un régime indemnitaire égal pour tous quel que soit l'établissement, les niveaux de recrutements et de promotion

## **POUR LES INSPECTEURS DE L'ENVIRONNEMENT**

### **AGENTS TECHNIQUES DE L'ENVIRONNEMENT et TECHNICIENS DE L'ENVIRONNEMENT**

Un plan ministériel pluriannuel en reconnaissance de l'évolution des métiers, de l'augmentation des qualifications et compétences des agents, permettant :

- à tous les ATE d'accéder à la catégorie B (150 requalifications seulement, promises dès 2011... interviendraient en 2016)
- aux TE d'accéder à des postes de catégorie A (rien de prévu dans le plan ministériel pour eux !)
- l'harmonisation des régimes indemnitaires (technicité et risque) des corps de l'Environnement, quel que soit l'employeur.

En résumé, nous demandons l'arrêt de la casse du service public de l'environnement et des moyens nouveaux pour nos missions. La « communication » ne peut tenir lieu de politique.

**Soutenez-nous, car l'environnement, cela se défend  
d'abord avec des actes et pas seulement avec du baratin !**

**Suivez notre action**

 #AgentsEnvi

 [Agents Environnement](#)

 <http://agentsenvironnement.unblog>

